

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE RETIERS
DU MARDI 7 OCTOBRE 2025**

*L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 7 octobre à 18 heures 30 minutes,
le Conseil d'administration légalement convoqué le 1^{er} octobre 2025 conformément aux
articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle ROLLAND**.*

Quorum : 7

Nombre de membres : 13

Nombre de membres présents : 8

Nombre de votants : 8



Présents : 8

Mme Isabelle ROLLAND (Présidente), M. Bertrand BLANDIN, Mme Isabelle DELONGLEÉ,
Mme Muriel FERRÉ, M. Alfred GÉRARD, Mme Hélène GUICHARD, M. Jean-Yves HEINRY,
M. Marcel RUBIN.

Absents excusés : 5

M. Thierry RESTIF, M. Henri AUBRÉE, Mme Valérie PEZON, Mme Zoé DELABOISSIÈRE,
M. Joseph NEVEU.

Pouvoir :

Secrétaire : M. Marie-Christine CHATELLIER a été nommée secrétaire de séance.

*Les membres du Conseil d'Administration reconnaissent que les convocations ont été
régulières et qu'une note de synthèse était bien annexée aux convocations.*



ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2025
- 2) Convention de partenariat avec l'association Filéas – Habitat inclusif et partagé – Semaine d'Information que la Santé Mentale (SISM)
- 3) Compte-rendu des décisions prises par délégation
- 4) Questions diverses

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet au Conseil d'Administration le PV de la réunion du 2 avril 2025, il est approuvé à l'unanimité.

2025-08 – Action sociale – Convention de partenariat avec l'association Filéas – Habitat inclusif et partagé – Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Madame la Présidente présente le rapport suivant :

Rapport :

Dans le cadre de de la semaine d'information sur la santé mentale (SISM) organisée, pour la première fois sur le territoire de RAF Co, du 29 septembre au 11 octobre 2025.

L'association Filéas demande au CCAS de Retiers de collaborer à la réalisation d'un micro-trottoir : « du lien au marché de Retiers », le samedi 11 octobre.

Madame la Présidente invite les membres présents à prendre connaissance du projet de convention à mettre en place entre l'association Filéas et le CCAS de Retiers qui s'engage à relayer la communication de l'évènement, être présent lors de l'action afin d'apporter un soutien dans l'animation, financer le coût des badges et partager selon ses moyens de communication le podcast réalisé.

Madame la Présidente demande au Conseil d'Administration de se prononcer sur cette convention avec l'association Filéas – habitat inclusif et partagé.

Ceci exposé :

le Conseil d'administration, après en avoir discuté et délibéré,

➤ **Approuve** les termes de la convention de partenariat entre l'association Filéas – habitat inclusif et partagé et le CCAS de Retiers, annexée à la présente délibération ;

➤ **Autorise** Monsieur le Président, ou son représentant légal, à signer ladite convention, ainsi que tout document s'y rapportant.

P.J. en annexe : convention

La Présidente de séance,
Isabelle ROLLAND.



La secrétaire de séance,
Marie-Christine CHATELLIER.



Compte-rendu des décisions prises par délégation

➤ Aides financières non remboursables :

Le 22/07/2025 : 40 € (aide alimentaire N° 06/2025)

Le 27/08/2025 : 50 € (aide alimentaire N° 07/2025)

Le 22/09/2025 : 100 € (secours financier à fond perdu N° 2/2025)

Questions diverses

- Retour sortie seniors du 16 septembre à Pléneuf Val André
- Semaine bleue
- Animations seniors
- Colis de Noël 2025

Fait à Retiers, le 12 février 2026

La Présidente de séance,
Isabelle ROLLAND.



La secrétaire de séance,
Marie-Christine CHATELLIER.

